

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeunes UDC

Crans-Montana : cession inacceptable face aux pressions étrangères – la souveraineté judiciaire suisse doit primer

C'est avec stupéfaction et une vive indignation que les Jeunes UDC prennent connaissance des décisions récentes prises dans le cadre de l'enquête sur l'incendie tragique de Crans-Montana. Nos pensées vont en premier lieu aux victimes de ce drame effroyable, à leurs familles ainsi qu'aux blessés qui en subissent encore les conséquences. La vérité doit éclater — sans faiblesse, sans pression et sans compromission.

Les Jeunes UDC réaffirment leur confiance pleine et entière dans la justice valaisanne et dans les institutions judiciaires suisses lorsqu'elles exercent leur mission avec indépendance et rigueur. La Suisse dispose d'un État de droit solide et crédible. C'est précisément pour cela que la situation actuelle est inacceptable.

Le refus de nommer un procureur spécial suisse, extérieur au canton du Valais — solution interne légitime et neutre — combiné à l'acceptation d'une entraide judiciaire avec l'Italie, dans un contexte de pressions politiques intenses et publiques émanant de Rome, constitue un choix incohérent, faible et inacceptable.

La Confédération dispose de tous les moyens helvétiques nécessaires pour renforcer l'enquête valaisanne : procureur extraordinaire, appui intercantonal, expertises fédérales. Refuser ces outils tout en cédant à des exigences étrangères revient à une capitulation politique.

C'est une ligne rouge.

Les faits se sont produits en Suisse et concernent des responsabilités communales et cantonales, en premier lieu la commune de Crans-Montana. Ouvrir la porte à une influence étrangère dans un tel dossier est problématique et constitue une atteinte directe à la souveraineté judiciaire de notre pays.

Au-delà de cette affaire, c'est le précédent créé qui alarme. Admettre qu'une entraide judiciaire puisse être acceptée sous pression diplomatique fragilise la séparation des pouvoirs, ébranle la confiance du peuple suisse dans l'État de droit et ouvre la voie à d'autres ingérences étrangères.

La coopération judiciaire internationale doit rester exceptionnelle, strictement encadrée et fondée sur l'égalité entre États. Elle ne peut jamais servir de réponse à un chantage

politique. La souveraineté et l'indépendance de la justice suisse ne sont pas négociables.

Les Jeunes UDC Suisse appellent solennellement le Conseil fédéral ainsi que les autorités valaisannes concernées à faire preuve de fermeté absolue. La Suisse ne doit pas plier. Elle doit défendre ses institutions et garantir que sa justice ne soit jamais perçue comme soumise à des pressions étrangères.

Sur ces principes fondamentaux, aucune concession n'est tolérable.

Pour les Jeunes UDC Vaud

Pour les Jeunes UDC Valais

Pour les Jeunes UDC Tessin

Pour les Jeunes UDC Genève

Pour les Jeunes UDC Neuchâtel

Pour les Jeunes UDC Suisse



Annexe – Contacts presse

Joël Oguey - Président des Jeunes UDC Vaud

076 282 87 21 | Joeloguey@gmail.com

Amaëlle Caloz - Présidente Jeunes UDC Valais Romand

078 624 07 41 | jeunesse@udc-valais.ch

Nicolò Ghielmini - Président Giovani UDC Ticino

076 507 29 11 | gudc.ti@gmail.com

Jason Détraz - Président des Jeunes UDC Genève

079 725 77 01 | Judc@udc-ge.ch

Lukas Räss - Président des Jeunes UDC Neuchâtel

079 456 33 25 | lukas.raess.cg-vch@ne.ch

Nils Fiechter - Président des Jeunes UDC Suisse

079 929 26 14 | fiechter@jsvp.ch

Daniel Esfeld - Vice-président des Jeunes UDC Suisse

078 881 69 55 | esfeld@jsvp.ch